



## Votre avantage



- Vous obtenez de façon simple de l'argent pour vos projets novateurs.
- Vous économisez de l'énergie, donc de l'argent.
- Vous protégez le climat et contribuez ainsi à la protection globale de l'environnement.
- Vous vous engagez aux côtés d'autres entreprises suisse – faites-le savoir à vos clients.

**Cela vous intéresse-t-il? Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.**

Téléphone: +41 43 285 44 80  
E-mail: [info@fondation-climat.ch](mailto:info@fondation-climat.ch)  
[www.fondation-climat.ch](http://www.fondation-climat.ch)

 Fondation Suisse  
pour le climat

**Un soutien financier pour  
des projets d'économie d'énergie  
et de protection du climat**



## Les PME reçoivent de l'argent comptant

La Fondation Suisse pour le Climat verse de l'argent comptant aux PME qui s'engagent dans la protection du climat.

La Fondation Suisse pour le Climat vous soutient de trois manières différentes :

- 1** Convention d'objectif dans le cadre du modèle PME  
La Fondation rembourse 50 % de votre cotisation de PME à l'AEnEC
- 2** Projet d'économie d'énergie  
Vous recevez CHF 30 par t CO<sub>2</sub> économisée ou CHF 10 par MWh économisé
- 3** Solutions novatrices  
Soutien de produits novateurs favorables à la protection du climat

La Fondation Suisse pour le Climat : votre partenaire !



## Vous profitez doublement

Exemple : Réduction de la consommation électrique par refroidissement naturel utilisant un réservoir d'eau pluviale.

	avant	après
Consommation électrique annuelle	400 MWh	300 MWh
Coûts électricité (0.20 CHF/kWh)	80 000 CHF/a	60 000 CHF/a
Réduction consommation électrique en 10 ans	1 000 MWh	
Moyens propres	50 000 CHF	
Soutien de la fondation	10 000 CHF	
<b>Temps de retour</b>	<b>2 ans</b>	

Plus de 12 millions CHF disponibles jusqu'en 2014 : profitez-en !  
Soumettez votre projet ou contactez nous.

### Calculez votre potentiel d'économie

Utilisez l'outil [www.fondation-climat.ch/reduction-energie.html](http://www.fondation-climat.ch/reduction-energie.html) et calculez votre potentiel dès aujourd'hui.

### Exemple d'actions possibles

- Optimisation de processus de production, récupération de chaleur dans la production.
- Dispositifs d'isolation thermique d'installations techniques et de bâtiments.
- Remplacement de chaudières à énergie fossile par des systèmes de chauffage à biomasse ou pompe à chaleur.
- Remplacement de moteurs, pompes et autres machines par des équipements plus performants.

## Voici comment procéder

Remplissez dès aujourd'hui votre demande de subside. La Fondation pour le Climat règle votre demande en toute simplicité – quasiment sans effort supplémentaire dans votre entreprise.

- 1** Convention d'objectif dans le cadre du modèle PME  
Remplissez le formulaire de demande de subside online  
[www.fondation-climat.ch/modele-pme.html](http://www.fondation-climat.ch/modele-pme.html)
- 2** Projet d'économie d'énergie  
Calculez votre potentiel et remplissez le formulaire de demande de subside online  
[www.fondation-climat.ch/reduction-energie.html](http://www.fondation-climat.ch/reduction-energie.html)
- 3** Solutions novatrices  
Décrivez votre projet et envoyez nous votre demande avec le formulaire  
[www.fondation-climat.ch/demande-subside.html](http://www.fondation-climat.ch/demande-subside.html)

### Conditions principales

- Vous êtes une PME suisse occupant au max. 250 collaborateurs.
- Les projets et investissements sont réalisés en Suisse.
- La demande de subside a lieu avant l'exécution du projet.

En cas de questions, adressez-vous sans attendre à la Fondation Suisse pour le Climat : +41 43 285 44 80 ou [info@fondation-climat.ch](mailto:info@fondation-climat.ch)